

Affaire Castaneda contre Partida



En 1976, R. Partida, un américain d'origine mexicaine, fut condamné à 8 ans de prison pour vol.

Mais il fit appel en invoquant un argument statistique.

Alors que dans son état 79,1 % de la population est mexicaine, sur les 870 personnes qui participèrent à son procès en tant que jurés, seuls 339 étaient d'origine mexicaine.

Son appel était-il légitime ?